

LES TYPES DE PHRASE

En bref

On emploie la **phrase déclarative** pour dire ce qu'on pense, pour faire un récit ou une description. Elle se termine par un point ou des points de suspension.

On emploie la **phrase interrogative** pour poser une question. Elle se termine obligatoirement par un point d'interrogation.

On emploie la **phrase impérative** pour donner un ordre ou exprimer une demande. Elle se termine par un point ou un point d'exclamation.

La **phrase exclamative** exprime une émotion. Elle se termine obligatoirement par un point d'exclamation.

Paragraphes essentiels

Les phrases déclaratives, impératives et exclamatives ne posent pas de problème. Mais la phrase interrogative a des formes plus nombreuses qu'il faut savoir reconnaître et employer (► G 121 à ► G 124).

G 119

Il y a quatre types de phrases.

- Les quatre types de phrases sont : la phrase **déclarative**, la phrase **interrogative**, la phrase **impérative** et la phrase **exclamative**.
- Chaque type de phrase peut prendre **deux formes** : la forme positive (ou affirmative) et la forme négative.

Exemples :

Il viendra demain. Phrase déclarative positive.

*Il **ne** viendra **pas** demain.* Phrase déclarative négative.

LA PHRASE DÉCLARATIVE

G 120

La phrase déclarative est la phrase des remarques, des commentaires, des récits, des descriptions.

► On emploie la phrase déclarative :

- pour **dire ou écrire ce qu'on pense**, pour donner son point de vue, exposer ses idées ;
- pour **raconter** un événement, faire le récit d'une histoire, d'une aventure ;
- pour **décrire** un lieu, un objet, une personne.

► La phrase déclarative verbale suit l'ordre **sujet + verbe** :

« Les **loups** + **mangent** gloutonnement. » (La Fontaine)

► **À l'écrit**, la phrase déclarative se termine par un **point** :

« Cependant, d'Artagnan voulut d'abord se rendre compte de la physionomie de l'impertinent qui se moquait de lui. »

(Alexandre Dumas)

« Cette nuit je n'ai pas pu dormir. » (Alphonse Daudet)

Elle peut se terminer également par des **points de suspension** ► G 10 :

« Elle écoute... Plus rien. Elle s'est trompée... » (Colette)

► La phrase déclarative **sans verbe** ► G 2 a la même ponctuation finale :

« La mer, à gauche, entre des dunes arrondies. » (Colette)

« – Des lumières, là-bas... » (Jean Cayrol)

► **À l'oral**, la phrase déclarative se prononce avec une voix montante et se termine sur un ton descendant :

Il n'arrivera pas avant midi. J'irai le chercher à l'arrêt du car.



LA PHRASE INTERROGATIVE

G 121

La phrase interrogative pose une question.

► **À l'écrit**, la phrase interrogative se termine par un point d'interrogation

► G 10 :

« – Comment veux-tu que le chat fasse trembler le buffet ? » (Marcel Aymé)

La phrase interrogative sans verbe ► G 2 a la même ponctuation :

« – Pourquoi pas ? C'est à vous d'y réfléchir. » (Marcel Aymé)

► **À l'oral**, la phrase interrogative se prononce avec une voix montante et la voix reste suspendue, elle ne redescend pas.

Est-ce que tu crois qu'il a raison ?



► ** L'interrogation n'exprime **pas toujours une question**.

• Elle peut exprimer un avertissement :

Vous vous trouvez malin ?

• Elle peut également avoir une valeur de politesse :

Est-ce que tu peux ouvrir la fenêtre ?

G 122

L'interrogation totale appelle une réponse par *oui* ou par *non*.

► L'interrogation totale **porte sur toute la phrase** :

Est-ce qu'il pleut ?

Oui, il pleut.

Non, il ne pleut pas.

Tu crois qu'il pleuvra ?

Oui.

Non.

► Quand la phrase interrogative est à la **forme négative**, on répond avec les adverbes *si* ou *non* :

Est-ce qu'il ne pleut pas ?

Si, il pleut.

Non, il ne pleut pas.

Tu ne crois pas qu'il va pleuvoir ?

Si, je crois qu'il va pleuvoir.

Non, je ne crois pas qu'il va pleuvoir.

G 123

Les constructions de l'interrogation totale.

► L'**usage courant** conserve l'ordre **sujet + verbe**. La phrase interrogative est construite comme la phrase déclarative.

- À l'écrit, l'interrogation est seulement marquée par le point d'interrogation.

« Vous chantiez ? » (La Fontaine)

« Monsieur, vous êtes Russe ? » (Michel Déon)

- À l'oral, l'interrogation est seulement marquée par la voix montante qui reste suspendue.

► L'usage courant emploie aussi la construction **est-ce que + sujet + verbe**.

Cette construction est courante à l'écrit comme à l'oral.

« – **Est-ce que** tu n'es pas heureux avec nous ? » (Marcel Aymé)

► Les autres constructions sont plus rares.

- L'ordre **verbe + pronom sujet** correspond à un usage plus soutenu du français :

Venez-vous demain ? Va-t-il pleuvoir ?

« *Allez-vous* jusqu'à Lagny ? demanda le cocher. » (Victor Hugo)

- Quand le verbe est à un **temps composé**, l'ordre verbe + sujet porte sur le verbe auxiliaire :

Est-il arrivé ? A-t-il plu ?

- L'ordre **nom sujet + verbe + pronom sujet de rappel** est encore plus rare et correspond à un usage encore plus soutenu :

« *Le Seigneur Commandeur* voudrait-il venir souper avec moi ? » (Molière)

« *Le docteur* vous rejoindra-t-il ? » (Jean Cayrol)

L'interrogation partielle porte sur un mot de la phrase.

► Une réponse par *oui* ou par *non* est impossible.

► L'interrogation partielle peut porter sur :

- le sujet :

Qui est arrivé ? *Qui est-ce qui* est arrivé ?

- le complément d'objet direct :

Que regardes-tu ? *Qu'est-ce que* tu regardes ?

- le complément d'objet indirect :

À qui parles-tu ? *À qui est-ce que* tu parles ?

- le complément d'objet second :

À qui est-ce que tu as prêté ton vélo ?

- un complément circonstanciel :

Où vas-tu ? *Quand est-ce qu'il* revient ?

Les constructions de l'interrogation partielle.

► Quand l'interrogation partielle **porte sur le sujet**, elle comporte toujours le pronom interrogatif *qui*.

- Pour un sujet animé ► G 19 on emploie *qui est-ce qui* :

Qui a téléphoné ? Qui est-ce qui a téléphoné ?

- Pour un sujet non animé on emploie *qu'est-ce qui* :

Qu'est-ce qui fait ce bruit ? Qu'est-ce qui se passe ?

► Quand l'interrogation partielle **porte sur un autre mot** de la phrase, elle comporte :

- un déterminant interrogatif :

Quel jour sommes-nous ?

- un pronom interrogatif :

À qui est-ce que tu penses ? À quoi penses-tu ?

- un adverbe interrogatif :

Quand est-ce que tu pars ? Quand pars-tu ? Où va-t-il ?

► Dans le langage oral courant, on place le mot interrogatif à la fin de la phrase :

Tu penses à qui ? Tu pars quand ?

► ** Dans le **discours rapporté indirect** (on dit aussi **style indirect**), on rapporte les paroles de quelqu'un d'autre ► G 13. Quand on rapporte une question, on ne pose pas soi-même la question : on rapporte celle d'un autre. Il n'y a donc pas de point d'interrogation et le sujet reste avant le verbe. C'est une **interrogation indirecte** :

Il a demandé s'il pleuvait.

Il voudrait savoir où vous allez.

LA PHRASE IMPÉRATIVE

G 126

La phrase impérative donne un ordre, demande quelque chose, exprime un souhait, une prière, etc.

► On emploie la phrase impérative **pour exprimer** :

- un ordre :

Venez vite ! Finis d'abord tes devoirs.

- une demande :

Fais attention à ne pas glisser sur le verglas.

- un souhait, une prière :

Faites bon voyage. Essaye de faire plus attention !

► **À l'écrit**, la phrase impérative n'a pas de ponctuation obligatoire. Elle peut se terminer par un point ou par un point d'exclamation ► G 10.

« – Mets la galette et le petit pot de beurre sur la huche, et viens te coucher avec moi. » (Charles Perrault)

« – Remettez-le sur son cheval orange, et qu'il s'en aille ! »
(Alexandre Dumas)

► La phrase impérative **sans verbe** ► G 2 a la même ponctuation :

« HARPAGON : Paix ! » (Molière)

► **À l'oral**, la phrase impérative suit une courbe d'intonation descendante.

Venez vite !

Finis d'abord tes devoirs.



Le verbe de la phrase impérative est généralement conjugué à l'impératif.

► Le mode impératif n'a que **trois personnes** ► C 47, C48 :

- la 2^e personne du singulier :

Pars vite !

Finis ton travail.

- la 1^{re} personne du pluriel :

Partons vite !

Finissons notre travail.

- la 2^e personne du pluriel :

Partez vite !

Finissez votre travail !

► La phrase impérative peut aussi avoir un verbe à **un autre mode et un autre temps** :

- au présent de l'indicatif :

Tu pars tout de suite ! Il doit partir tout de suite.

« Marie, cela suffit ! » (Aragon)

- au présent du subjonctif :

Qu'il parte tout de suite.

« Allons, reprit le marchand avec colère, ce n'est pas tout ça, qu'on donne à boire à mon cheval et que cela finisse ! » (Victor Hugo)

- à l'infinitif (moins autoritaire que l'impératif) :

Ne pas fumer.

► La phrase impérative peut aussi être une phrase **sans verbe** ► G 2 :

Silence ! Attention !

« Attention aux rochers ! Barre à gauche ! » (Marcel Aymé)

« Bouche cousue, petit ! » (Jean Cayrol)

LA PHRASE EXCLAMATIVE

G 128

La phrase exclamative exprime une émotion de celui qui parle ou qui écrit.

► On emploie la phrase exclamative **pour exprimer** :

- la surprise :

Vous m'avez fait peur !

- la colère :

Vous ne pouvez pas faire attention !

- le plaisir :

Comme c'est beau ! Que vous êtes belle !

► **À l'écrit**, la phrase exclamative se termine toujours par un point d'exclamation ► G 10. Cette ponctuation concerne les phrases verbales et les phrases sans verbe ► G 2 :

« – Au voleur ! au voleur ! à l'assassin ! au meurtrier ! Justice ! juste ciel ! Je suis perdu ! Je suis assassiné ! On m'a coupé la gorge ! On m'a dérobé mon argent ! » (Molière)

► **À l'oral**, la prononciation de la phrase exclamative peut être montante. Mais ce n'est pas obligatoire, on peut aussi insister sur un mot par d'autres procédés.

*Qu'il est **bête** !*

*Ce concert était **vraiment** formidable !*

► La phrase exclamative est construite comme la phrase déclarative ou comme la phrase interrogative. C'est pourquoi le **point d'exclamation** est obligatoire pour bien la distinguer.

- Même construction qu'une phrase déclarative :

Vous m'avez fait peur !

- Même construction qu'une phrase interrogative :

Qu'est-ce que vous faites !